CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je soussigné, KUBOTA Europe S.A.S. - 19-25, rue Jules Vercruysse - BP88 – ZI - 95101 ARGENTEUIL Cedex, Représentant dûment accrédité de : KUBOTA corporation, 2-47 Sikitsu Higashi - 1 Chome, Naniwa-ku Osaka Japon.

Certifie que le véhicule prêt à l'emploi :

(2)	Dénomination					
(D.1)	Marque	KUBOTA		KUBOTA		
(D.2)	Type, Variante, Version : (1)	F3680 EC F3680 EC C		F2880 EC F2880 EC C		
(D.3)	Dénomination commerciale	F3680		F2880		
(E)	Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type : (3)	F3680-EC		F2880-EC 30350		
(F.1)	Masse en Charge maximale techniquement admissible (kg)	1650		1650		
(F.2)	Masse en Charge maximale admissible en service dans l'état (PTAC) (kg)	1650		1650		
(F.3.)	Masse en Charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état (PTRA) (kg)	sans objet		sans objet		
(G)	Masse en service (G1+75) (kg) : (1)	725	945	705	925	
(G.1)	Poids à vide national (PV) (kg) : (1)	650	870	630	850	
(J)	Catégorie internationale	non concerné		non concerné		
(J.1)	Genre national	MAGA		MAGA		
(J.3)	Carrosserie (désignation nationale)	NON SPEC		NON SPEC		
(K)	Numéro de la réception par type	P-2512.06.01		P-2512.06.01		
(P.1)	Cylindrée (cm^3)	1498		1123		
(P.2)	Puissance nette maximale (kW)	25		18.5		
(P.3)	Source d'énergie	GO		GO		
(P.6)	Puissance administrative (CV)	1		1		
(Q)	Rapport puissance/masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg)	sans objet		sans objet		
(S.1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	1		1		
(U.1)	Niveau sonore à l'arrêt (dB[A])	90		90		
(U.2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant ($tr.mn^{-1}$)	2250		2250		
(V.7)	CO^2 (g/km)	non concerné		non concerné		
(V.9)	Classe environnementale	non concerné		non concerné		

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota) :

- sort de nos usines (magasins), le.....

- pour être livré à :.....

(Nom et adresse de l'acheteur ou à défaut du concessionnaire)

Fait à ARGENTEUIL, le 10/12/09

(1) Rayer la colonne inutile et version inutile

(2) Référence communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation

(3) A compléter

NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès verbal de réception du type.
Rappel: Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation en regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à 317-7, 317-15 à 317-17 et R318-1 à R318-25 du code de la route ou toute modification à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :
- D'une déclaration à la préfecture,
- Le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.

Tondeuse 12/2009

NOTICE DESCRIPTIVE DE LA MACHINE AGRICOLE AUTOMOTRICE
KUBOTA TYPE : F3680 EC ; F3680 EC C ; F2880 EC ; F2880 EC C

0 – GENERALITES

0.1. Constructeur : KUBOTA corporation, 2-47 Sikitsu Higashi 1 Chome, Naniwa-ku Osaka Japon
0.1.1. Représentant accrédité en France : KUBOTA Europe S.A.S, 19-25, rue Jules Vercruysse BP88 – ZI 95101 ARGENTEUIL Cedex
0.3. Marque : KUBOTA
0.4. Désignation commerciale : F3680 ; F2880 (Tondeuse Frontale)
0.5. Catégorie internationale : sans objet
0.6. Genre : MAGA
0.7. Type(s), variante(s), version(s) : type :
0.7.1. Décodage des TVV : type : **F**
Variante : **3680EC / 2880EC** (Puissance moteur)
Versions : néant ou **C** (avec cabine)
0.8. Puissance administrative : 1

1 - CONSTITUTION GENERALE

1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2 et 4 roues simples
1.1.1. Emplacement des roues motrices : à l'avant ou à l'avant et à l'arrière
1.1.2. Emplacement des roues directrices : essieu directeur à l'arrière à commande hydrostatique
1.2. Dimensions des pneumatiques :
1.2.1. Monte normale :
1.2.1.1. Avant : 24x12.00-12 ; 24x13.00-12 ; 320/45-12
1.2.1.2. Arrière : 18x9.5-8
1.3. Constitution du châssis ou de la coque : constitué de 2 fers en U de 4.5 mm d'épaisseur soudés entre eux
1.4. Emplacement et disposition du moteur : à l'arrière
1.5. Emplacement du poste de conduite : sur le pont avant

2 - MASSES ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

Variante 3680EC et 3680ECC / 2880EC et 2880ECC

2.1. Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC)	1650
2.2. Masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA)	sans objet
2.3. Masse en charge maxi admissible lorsque le véhicule circule sous le couvert de l'autorisation spéciale délivrée en application de l'article R. 433-1 du code de la route	sans objet
2.4. Masse en charge techniquement admissible	1650
2.5. Charges maximales admissibles	1650
2.5.1. Sur l'essieu 1	1100
2.5.2. Sur l'essieu 2	650
2.6. Voie avant	1.06
2.7. Voie arrière	1.05
2.8. Empattement	1.30

Véhicules livrés carrossés

	F3680 EC	F3680 ECC	F2880 EC	F2880 ECC
2.9. Poids à vide du véhicule en ordre de marche				
2.9.0. Total	650	870	630	850
2.9.1. Sur l'essieu 1	370	560	360	550
2.9.2. Sur l'essieu 2	280	310	270	300
2.10. Porte à faux avant avec accessoires	1.421			
Porte à faux avant sans accessoires	0.805			
2.11. Porte à faux arrière avec accessoires	0.819			
Porte à faux arrière sans accessoires	0.470			
2.12. Longueur hors tout avec accessoires	3.540			
Longueur hors tout sans accessoires	2.575			
2.13. Largeur hors tout avec accessoires	2.175			
Largeur hors tout sans accessoires	1.367			

3 – MOTEUR

Moteur à combustion interne

	F3680 EC / F3680 ECC	F2880 EC / F2880 ECC
3.1. Dénomination du type :	V1505-EU1	D1105-EU2
3.1.1. Marque :	Kubota	
3.1.2. Marquage moteur :	située au-dessus du démarreur	
3.2. Description générale :		
3.2.1. Genre :	moteur à combustion interne	
3.2.2. Principe de fonctionnement :	DIESEL 4 temps, moteur à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin	
3.2.3. Suralimentation :	néant	néant
3.2.4. Dispositifs anti-pollution :	néant	néant
3.3. Nombre et dispositions des cylindres :	4, verticaux en ligne	3, verticaux en ligne
3.4. Cylindrée (cm^3) :	1498	1123
3.5. Rapport volumétrique de compression :	23/1	23/1
3.6. Puissance maximale (kW) :	25	18.5

3.7. Régime de puissance maximale (tr/min) :	3000	3000
3.8. Couple maximal (mdaN) :	9,1	6.0
3.9. Régime de couple maximal (tr/min) :	2000 à 2400	2000 à 2400
3.10. Régime de rotation maximal (tr/min) :	3200 +/- 50	3200 +/- 50

3.11. Carburant utilisé : GAZOLE
3.12. Réservoir de carburant :
3.12.1. Emplacement : à Gauche du siège conducteur
3.12.2. Capacité (litres) : 61
3.12.3. Matériau : PE-HD (Plastique)
3.13. Mode d'alimentation du moteur : par injecteurs, commande mécanique
3.14. Type de filtre à air : à sec
3.15. Allumage : par compression
3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 12
3.17. Dispositif d'antiparasitage : non
3.18. Refroidissement du moteur : par liquide avec ventilateur non débrayable
3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 1
3.20. Niveau sonore au point fixe :
3.20.1. Valeur du niveau sonore dB(A) (ECE) : 90
3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/min) : 2250
3.20.3. Position de la sortie d'échappement : à l'arrière, côté gauche du véhicule
3.21. Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption (moteur Diesel) : sans objet

4 - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1. Type de boite de vitesses : hydrostatique à 2 gammes avec pompe à débit variable et moteur à cylindrée fixe. Marche arrière par inversion
4.1.1. Emplacement du (ou des) lévier(s) de commande : 1seule pédale marche avant et marche arrière à action progressive placée sur la droite du plancher et un levier de gammes à droite du siège
4.2. Type d'embrayage : néant
4.2.1. Mode de commande : néant
4.3. Type de transmission entre la boite de vitesses et les roues : couple conique, vers les roues avant.
4.4. Démultiplication de la transmission :
4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques avant de références : 24x12.00-12 1913 mm
4.4.2. Démultiplication et vitesses à 1000 tours par minute

	Rendement hydraulique	Rapport hydraulique	Réduction primaire	Couple conique	Réduction finale	Démultiplication totale	Vitesse (km/h) à 1000 tr/min
AV rapide	0,90	1,00	0.446	37/6 = 6.166	57/10= 5.7	15.692	6.584
AV lente	0,90	1.00	0.819	37/6 = 6.166	57/10= 5.7	28.79	3.587
AR rapide	0,90	1.00	0.446	37/6 = 6.166	57/10= 5.7	15.692	6.584
AR lente	0,90	1.00	0.819	37/6 = 6.166	57/10= 5.7	28.79	3.587

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée.
4.5. Vitesse maximale effective : 19.75 km/h
4.6. Indicateur de vitesse : non
4.7. Compteur kilométrique : non
4.8. Chrono tachygraphe : non
4.9. Limiteur de vitesse : non

5 - SUSPENSION

5.1. Avant : sans
5.2. Arrière : sans

6 - DIRECTION

6.1. Type de direction : hydrostatique
6.2. Diamètre de braquage hors tout (m) : 4.90

7 - FREINAGE

7.1. Frein de service : mécanique agissant sur les roues avant droite et gauche
7.2. Répartiteur de freinage : néant
7.2.1. Dispositif anti-bloqueur de roue : non
7.3. Frein de secours : néant
7.4. Frein de stationnement : agissant sur les roues avant
7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :
7.5.1. Frein de service : commande mécanique par pédale et biellettes
7.5.2. Frein de secours : néant
7.5.3. Frein de stationnement : commande mécanique par blocage du frein de service
7.6. Assistance des freins : non
7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie : non
7.8. Types de freins :
7.8.1. Frein de service :
7.8.1.1. Sur l'essieu 1 : multi disques humides
7.8.1.2. Sur l'essieu 2 : néant
7.8.2. Frein de secours : néant
7.8.3. Frein de stationnement : idem frein de service
7.9. Dispositif du ralentisseur : néant
7.10. Circuit de freinage pour la remorque : néant

8 – CARROSSERIE

8.1. Carrosserie : non spécifié, tondeuse frontale autoportée
8.1.1. Les véhicules peuvent recevoir les accessoires suivants : des plateaux de coupe avant et un bac de ramassage arrière
8.2. Matériaux constituant la carrosserie : tôles d'acier
8.3. Nombre de places assises : 1
8.4. Sièges :
8.4.1. Avant : 1
8.5. Nombre de portes :
8.5.1. Latérales : néant ou version cabine 2 portes vitrées
8.5.2. Arrières : néant
8.5.3 Fermetures : De sécurité à 2 positions
8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres : néant ou version cabine portes vitrées sur charnières
8.7. Nature des matériaux employés pour les vitrages :
8.7.1. Pare brise : néant ou version cabine verre trempé
8.7.2. Vitres latérales : néant ou version cabine verre trempé
8.7.3. Lunette arrière : néant ou version cabine verre trempé
8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité : sans objet
8.9. Dispositif de protection latérale : sans objet
8.10. Dispositif de protection contre l'encastrement : sans objet
8.11. Système antiprojections : néant

9 - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1. Feux de route : néant
9.2. Feux de croisement : 2
9.3. Feux de position :
9.3.1. Avant : 2 feux incorporés avec les feux de croisement ou version cabine 2 feux indépendants
9.3.2. Latéraux : néant
9.4. Feux de position arrière : 2
9.5. Indicateurs de changement de direction :
9.5.1. Avant : 2 feux oranges groupés avec les feux de croisement ou version cabine 2 feux oranges indépendants
9.5.2. Arrière : 2 feux oranges groupés avec les feux de position
9.5.3. Latéraux : non
9.6. Feux stop : 2 feux groupés avec les feux de position
9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : 1 indépendant
9.8. Dispositifs réfléchissants :
9.8.1. Avant :non
9.8.2. Arrière : 2 indépendants
9.8.3. Latéraux : néant
9.9. Feux de détresse : oui
9.10. Feux de marche arrière : non
9.11. Feux de brouillard : non
9.12. Feux d'encombrement : non
9.13. Dispositif de signalisation complémentaire : Bande réfléchissantes blanche et rouge sur le plateau et sur la turbine si ces accessoires sont montés
9.14. Feux spéciaux : un feu tournant orangé visible sur tous les azimuts
9.15. Feux de travail : oui en partie avant centrale

10 – DIVERS

10.1. Accessoires :
10.1.1. Essuie glace : néant ou avec cabine oui
10.1.2. Lave glace : néant ou avec cabine oui
10.1.3. Rétroviseur : 1 coté gauche ou avec cabine 1 de chaque coté
10.1.4. Avertisseurs sonores : 1
10.1.5. Dispositif antivol : non
10.1.6. Extincteur : non
10.2. Marques d'identité :
10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : sur le coté droit de la machine.
10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : sur le coté droit du châssis.
10.2.3. Structure du numéro d'identification :
10.2.4. Le numéro d'identification commence à

F3680-ECXXXXX	F2880-ECXXXXX
F3680-EC20400	F2880-EC20400

10.2.5. Identification du moteur : situé au-dessus du démarreur
10.3. Marque d'identité du transformateur : néant

11 - VISITE TECHNIQUE : SANS OBJET

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant accrédité du constructeur, que les véhicules de catégorie internationale **NON Concerné,**

genre : **MAGA,**
réalisé sur des véhicules de marque **KUBOTA**
dont les type – variante - version suivent : **F3680 EC - F3680 EC C - F2880 EC -F2880 EC C**

livré : carrossé, satisfont aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule concerné.
Nota : Véhicule conforme aux limites de la phase II de la directive 97/68/C.E.E

Fait à Montlhéry, le 04/08/2006

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines

Signé : L. MIS

Vu et approuvé,
et enregistré sous le n° **P-2512.06.01**
Fait à Paris, le **2 mars 2007**
Pr. Le Directeur Régional de l'Industrie,
de la Recherche et de l'Environnement d'Ile de France

Le Chef de la Division Automobiles,
Métrologie et Appareils à Pression

Signé : B. RAPIOR